

« Quantification des politiques vs démocratisation de la mesure »
Liège – 2 et 3 juin 2014

Un chiffre en débat

Controverse autour de la dette wallonne

Damien Piron – Doctorant (ULg – SPIRAL)

Plan de l'exposé

- ▶ 1) Introduction
- ▶ 2) Institutions comptables publiques
- ▶ 3) Rétroactes
- ▶ 4) Audit de la Cour des comptes, polémique et controverse
- ▶ 5) Conséquences politiques d'un choix technique
- ▶ 6) Conclusion

1) Introduction

- ▶ Pilotage des finances publiques à partir d'indicateurs chiffrés... dont la construction peut être contestée
- ▶ **Controverse** à propos du montant de la dette wallonne
- ▶ Objectif? Retracer la séquence d'épreuves qui a mené l'ICN à requalifier la plupart des organismes para-publics wallons à l'intérieur du périmètre des administrations publiques (S.13)
- ▶ « Il n'existe aucun critère (de vérité ou d'efficacité) qui s'impose irrévocablement aux acteurs. Les nécessités sont construites, consolidées et garanties (plus ou moins bien) par des **rappports de force** » (Callon, 2006: 155)

2) Institutions comptables publiques

▶ **Forte influence de l'UE**

- Traité de Maastricht: SEC comme référence
 - 2005: « visites de dialogue » biennales d'Eurostat
 - 2010 : accès aux comptes de **toutes** les entités publiques et aux informations utilisées; personnel accru
 - 2011: sanctions possibles
- De « coordinateur » à « vérificateur »

▶ Autorité statistique belge: l'ICN

- Émanation de la BNB, de l'INS et du BFP
- Pas de représentation des EF dans le CA
- Peu de personnel

3) Rétroactes (I)

- ▶ **Deux arènes confinées:** la commission du Budget du parlement wallon et les réunions entre Eurostat et l'ICN
 - 2008: premières interrogations → Sofico, SRIW, Sowalfin
 - 16 mai 2011: 4,8 (EG) ou 7,1 milliards d'euros (ICN)?
→ « Différence de concepts et de méthodologie » (Antoine)
- **Conflit de quantification** (Desrosières, 2010):
 - Qu'est-ce qu'une « unité institutionnelle » ?
 - Approche économique vs approche juridique
 - « La question de la réalité est liée à la solidité de ce réseau [...]. Plus il est étendu et dense, plus il est réel » (Desrosières, 1993: 9)
 - Fragmentation progressive du réseau sur lequel s'appuyait le gouvernement wallon

3) Rétroactes (II)

- ▶ Visite de dialogue 2012:
 - Sociétés régionales d'investissement → S.13
 - Application du « **principe de prudence** »
 - « **Visite en amont** » avec le gouvernement régional (pouvoirs locaux, périmètre du secteur public et garanties)

- ▶ Mars 2013: l'ICN reclasse – provisoirement – la Sofico et la SRIW dans S.13
- ▶ Ministre combattif
- ▶ Septembre 2013: décision confirmée + Invests

4) L'audit de la Cour des comptes (I)

- ▶ « 25^{ème} cahier d'observations de la Cour des comptes au parlement wallon », 17 décembre 2013
- ▶ Audit sur la dette « **consolidée** » de la Région (31/12/12):
 - Dette à long terme de la Région
 - Dette à long terme des OIP et sociétés publiques reprises dans le périmètre de consolidation: liste BNB 09/12 + SRIW/Sofico + « autres sociétés, **hors périmètre**, [agissant] pour le compte de la RW » → missions déléguées et garanties régionales (« financements alternatifs »)
 - Engagements de remboursement de la Région

4) L'audit de la Cour des comptes (II)

Composantes de la dette à long terme consolidée	Montant
1) Dette à long terme de la Région	7.128,7
- <i>Dette directe et dette reprise</i>	5.459,9
- <i>Dette indirecte</i>	797,0
- Dette Fadels	790,2
- Leasings financiers immobiliers	81,6
2) Dette à long terme des institutions consolidées	1.301,3
- Dette des institutions consolidées (Fiwapac, TEC, Sofico, etc.)	1257,3
- Leasings financiers immobiliers	44,0
3) Engagements de remboursement de la Région	2.808,0
- Engagements de remboursement du CRAC	2.197,4
- Engagements de remboursement de la Sowafinal	610,6
Total	11.238,0

4) L'audit de la Cour des comptes (III)

- ▶ La **polémique**: déssectorialisation, *en parallèle* à la controverse
- ▶ Opposition de principes de jugement via les médias

- ▶ **Cadrage médiatique** préalable et dominant (opposition MR):
 - Définition du problème: « *depuis des années* », la RWV s'endette « *délibérément* » de façon « *déraisonnable et caché* »
 - Diagnostic: en reconsolidant la dette des « *organismes parallèles* », l'ICN « *donne raison* » aux libéraux
 - Jugement moral: « *on compromet l'avenir d'une région* »
 - Remède suggéré: « *le changement, c'est urgent !* »

- ▶ Opposé au message véhiculé par le gouvernement d'une « *Wallonie économiquement décomplexée* »

4) L'audit de la Cour des comptes (IV)

▶ **Effets du chiffrage?**

- Argumentaires réduits à un chiffre
- Protagonistes classés en deux camps distincts

→ « *qui dit la vérité dans cette histoire* » ?

▶ Statut de la Cour des comptes

▶ Gouvernement: « *assemblage différent d'éléments connus* »

▶ Critiques du ministre envers la Cour: « *revirement à 180°* »; « *pas d'objection au Conseil du Trésor* »; fuite: problème déontologique

→ Cristallise les positions, éloigne les considérations de fond

→ **Réduction du spectre argumentatif**

4) L'audit de la Cour des comptes (V)

- ▶ La polémique **rebondit** sur la controverse: « *L'Europe veut y voir plus clair dans la comptabilité de la Belgique* »
- ▶ Enjeu? Accroissement rétrospectif de la dette belge
- ▶ Évolution de l'argumentaire : Demotte plaide pour une Europe « *audacieuse* »

- ▶ 17 avril 2014: l'ICN
 - Révise le montant de la dette belge (101,5% du PIB)
 - Ne précise pas la répartition entre entités mais...
consolidation massive des organismes para-publics wallons
 - Pression d'Eurostat: « apporter **immédiatement** les améliorations »
 - Impact du travail préalable de la Cour des comptes

5) Conséquences politiques d'un choix technique

- ▶ Peu abordées: « En devenant des indicateurs de la vie politique, permettant aux journalistes de faire le départ entre les 'bons' et les 'mauvais' comportements budgétaires des gouvernants [...], les statistiques de finances publiques **déplacent le lieu du conflit** [et] évacuent de la discussion politique le cadre macro-économique sur lequel [elles] reposent » (Lemoine, 2011: 75-76)
- ▶ Conséquences budgétaires → fin des financements alternatifs? Quelle politique d'investissement?
- ▶ Conséquences organisationnelles: frein à l'agencification? Centralisation et coordination accrues?

6) Conclusion

- ▶ Requalification par l'ICN d'un grand nombre d'organismes para-publics wallons à l'intérieur du périmètre des administrations publiques (S.13)
- ▶ Fruit de nombreuses **épreuves à l'issue incertaine** (prérogatives d'Eurostat accrues, visites de dialogue, visites en amont, rapport de la Cour des comptes, polémique, insistance d'Eurostat, etc.).
- ▶ Le « réseau » sur lequel s'appuyait le gouvernement wallon se fragilise progressivement
- ▶ Un choix technique, des conséquences politiques...